



MINISTÈRES ÉDUCATION JEUNESSE SPORTS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des affaires financières -
Département du contrôle interne et des
systèmes d'information financière
Département comptable ministériel



La présentation de la classe virtuelle va commencer à 14h30. A tout de suite.





**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN DES IMMOBILISATIONS (HORS IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES) À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022

ORDRE DU JOUR

1. Définitions et enjeux sur les immobilisations

- a. Définitions et enjeux
- b. Les acteurs

2. Situation des immobilisations des MENJ MESR MSJOP au 31/12/2022

3. Bilan de la clôture 2022 en administration centrale

- a. Représentation des immobilisations par type et par structure
- b. Structure de l'actif net immobilisé
- c. Immobilisations corporelles
- d. Immobilisations incorporelles

4. Bilan de la clôture 2022 en académies

- a. Immobilisations corporelles
- b. Immobilisations incorporelles

5. Actions à mener

6. Rappel des formations le domaine des immobilisations et de la documentation ministérielle disponible



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1. DÉFINITIONS ET ENJEUX SUR LES IMMOBILISATIONS

- a. Définitions et enjeux
- b. Les acteurs et les actions

LES COMPTES DE L'ÉTAT

- L'article 27 de la LOLF dispose que « les comptes de l'État doivent être **réguliers, sincères** et donner une **image fidèle** de son patrimoine et de sa situation financière ». La tenue de la comptabilité générale contribue à améliorer la connaissance des actifs et des passifs de l'État ;
 - permet de connaître, au 31 décembre d'une année, ce que nos ministères possèdent et la valeur de son patrimoine ;
 - fournit une aide à la prévision budgétaire et à l'amélioration de la gestion des biens.

DISTINCTION ENTRE CHARGES, IMMOBILISATIONS ET STOCKS :

- Une **charge**, qui figure en classe 6 du plan comptable de l'État (PCE), est une **dépense** qui :
 - est comptabilisée dans l'exercice de l'année du service fait.
- Un **actif** est un **élément du patrimoine** de l'État :
 - Actif immobilisé (durée > 1 an) : en classe 2 du PCE
 - Actif circulant : stocks (durée =< 1an) : en classe 3 du PCE
 - produits finis ou en cours fabriqués par l'État
 - matières premières et fournitures entrant dans un processus de production de biens ou de services ou d'utilisation dans le cadre de ses activités

L'ACTIF IMMOBILISÉ

- L'**actif immobilisé** comprend l'ensemble du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'État, c'est-à-dire des biens conservés de façon durable et qui généreront des avantages économiques futurs ou un potentiel de services attendus de l'utilisation du bien. Il comprend trois catégories : les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les immobilisations financières.

Seules les immobilisations incorporelles et corporelles seront traitées.

- Elles sont définies respectivement par les normes 5 et 6 du recueil des normes comptables de l'État (RNCE) :
 - Une **immobilisation incorporelle** est un actif identifiable non monétaire et sans substance physique dont l'utilisation s'étend sur plus d'un exercice et ayant une valeur économique positive pour l'État ;
Dans le périmètre ministériel, elles sont constituées, dans leur quasi-intégralité, de logiciels acquis et de logiciels produits en interne (LPI)
 - Une **immobilisation corporelle** est un actif physique identifiable dont l'utilisation s'étend sur plus d'un exercice et ayant une valeur économique positive pour l'État ;
Sur le périmètre ministériel, elles sont composées principalement de : terrains, constructions, matériel technique, industriel et outillage (matériel de reprographie, de restauration collective, climatisation...) et d'autres immobilisations corporelles (matériel informatique, matériel de transport, matériel de télécommunications, matériel de bureau...).

LES CRITÈRES D'IMMOBILISATION D'UNE DÉPENSE

- Une dépense est comptabilisée en immobilisation lorsque les cinq conditions suivantes sont remplies :
 - elle répond à la définition d'une immobilisation corporelle ou incorporelle ;
 - son coût ou sa valeur peut être évaluée avec une fiabilité suffisante ;
 - elle entre dans son coût d'acquisition ;
 - elle respecte les **critères de seuil** ;
 - elle est contrôlée par l'État.



Type d'actifs	Immobilisations	Comptes	Seuils (unitaire TTC)	Exceptions	Seuils pour les dépenses ultérieures immobilisables (unitaire TTC)
Immobilisations incorporelles	Développements et brevets	2030000000 2050000000	Sans seuil (1 ^{er} euro)		10 000 €
	Logiciels acquis	2050000000 IILG-AQI	10 000 €		10 000 €
	Logiciels produits en interne	2050000000 IILG-PDT	Obligatoire à partir de 1 000 000€	Base de données : 500 000€	10 000 €
	Autres	20X0000000	10 000 €		10 000 €
Immobilisations corporelles	Constructions et parc immobilier	231XX00000 241X000000 242X000000	Sans seuil (1 ^{er} euro)		Sans seuil (1 ^{er} euro)
Autres immobilisations corporelles	Matériel technique	216XX00000	10 000 €		10 000 €
	Matériel de transport	2182000000	Sans seuil (1 ^{er} euro)	Cyclo < 50 cm ³ non immobilisable	10 000 €
	Biens mobiliers historiques et culturels	2187100000	Sans seuil (1 ^{er} euro)		10 000 €
	Biens culturels assimilés	2187200000	10 000 €		10 000 €
	Autres	Autres 218XX00000	10 000 €		10 000 €

Source : Guide métier imputation comptable des dépenses d'investissement - Annexe note CE1B n°2019/10/1092

LES FICHES IMMOBILISATIONS (1/3)

- Chaque immobilisation est représentée par une **fiche d'immobilisation** qui correspond à sa carte d'identité comptable. Celle-ci :
 - matérialise dans Chorus le bien immobilisé ;
 - centralise toutes les écritures comptables sur ce bien ;
 - permet de suivre le bien immobilisé.
 - Il existe deux types de fiches immobilisations :
 - La **fiche immobilisation en cours (FIEC)** qui est :
 - créée (sauf cas particuliers ex : FIEC entrées sans EJ) dans le système au plus tard au moment de la validation de l'EJ ;
 - valorisée au moment de la certification du service fait sur un compte d'immobilisation en cours
- La comptabilisation sur le compte d'immobilisation en service intervient à la date de mise en service.
- La **fiche immobilisation en service (FIES)** qui est :
 - créée dans le système au plus tard au moment de la mise en service du bien ou des travaux ;
 - valorisée lors du transfert des coûts depuis l'immobilisation en cours ;
 - complétée de sa date de « mise en service » signifiant le début des amortissements.

LES FICHES IMMOBILISATIONS (2/3)

FOCUS sur la notion d'amortissement

Lors de sa mise en service, l'immobilisation est enregistrée à sa **valeur brute**.

L'**amortissement** commence à la date de sa mise en service, date à partir de laquelle débute la consommation des avantages économiques ou du potentiel de services attendus par l'État.

La **valeur nette** est la différence entre la valeur brute et les amortissements cumulés (et des éventuelles dépréciations).

Exemple : Véhicule mis en service le 1^{er} janvier N pour une valeur de 100 000 € - durée d'utilisation : 5 ans

	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Valeur brute	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Amortissements cumulés	20 000	40 000	60 000	80 000	100 000	100 000
Valeur nette	80 000	60 000	40 000	20 000	0	0

➔ L'amortissement comptable matérialise la charge annuelle et permet de prévoir budgétairement les besoins d'investissement pour renouveler et maintenir le patrimoine immobilier.

LES FICHES IMMOBILISATIONS (3/3)

Les FIEC et FIES comportent un certain nombre d'éléments permettant leur imputation comptable et le rattachement aux services :

- une **société** (ex : ADCE) regroupant un ensemble de domaines d'activité ;
- un **domaine d'activité** correspondant au codique du comptable assignataire ;
- un **domaine fonctionnel** correspondant à la référence du programme, de l'action et de la sous action ;
- un **centre de coût** correspondant au service bénéficiaire du bien ;
- un **centre financier** correspondant au programme de financement du bien (programme – BOP – UO) ;
- une **catégorie d'immobilisations** dérivant les comptes PCE Chorus (La catégorie d'immobilisations regroupe des biens de natures similaires, ayant des conditions d'utilisation et des règles fonctionnelles similaires. Elle dérive automatiquement l'imputation comptable. Plusieurs catégories d'immobilisations peuvent donc renvoyer à un même compte PCE.)

Catégories d'immobilisations en cours à utiliser :

Pour le parc immobilier :

- ECPIBLTX : bureaux et logements - travaux
- ECPIABTX : autres bâtiments – travaux (bâtiment de l'IHE2F)

Pour les autres immobilisations :

- EC-CONC : logiciels acquis, concessions, brevets
- EC-LGPDT : logiciels produits en interne
- EC- MTT : matériel technique
- EC-AIC : autres immobilisations corporelles

ACTEURS ET ACTIONS (1 / 4)

Acteurs

- DAF et responsables d'inventaire (RI)
- Equipe de comptage du service gestionnaire

Principales actions

Préparation des opérations d'inventaire et transmission des restitutions Chorus d'existants d'immobilisations aux équipes de comptage.

Réalisation d'un inventaire physique exhaustif des immobilisations.
Réconciliation avec l'inventaire comptable issu de Chorus (existant d'immobilisations) transmis par le responsable d'inventaire (RI) : complétude du fichier de suivi d'inventaire ou constitution du fichier des écarts d'inventaire.
Transmission des résultats du rapprochement et, le cas échéant, des pièces justifiant les écarts d'inventaire au responsable d'inventaire.

ACTEURS ET ACTIONS (2 / 4)

Acteurs

- Responsable d'inventaire (RI)

Principales actions

Vérification et attestation de la conformité des tableaux de suivi d'inventaire ou des fichiers des écarts d'inventaire transmis par les équipes de comptage.
Établissement des déclarations de conformité.
Complétude du fichier justificatif d'inventaire.
Réalisation du plan de contrôle et formalisation dans les grilles de contrôle.
Transmission au RCAIM et au comptable assignataire des déclarations de conformité et des documents d'inventaire.

ACTEURS ET ACTIONS (3 / 4)

Acteurs

- Responsable de la comptabilité auxiliaire immobilisations ministériel (RCAIM).

Principales actions

Rapprochement des documents transmis par les RI avec l'existant d'immobilisations issu du modèle FI-AA de Chorus. Identification des écarts et enregistrement dans Chorus des dernières entrées, mises en service ou sortie de l'exercice, au vu des pièces transmises par les RI.

Contrôle des imputations comptables et corrections, le cas échéant.

Contrôle des mises en service des immobilisations en cours.

Enregistrement des opérations d'inventaire : amortissements complémentaires, dépréciations.

Réalisation du plan de contrôle et formalisation dans les grilles de contrôle.

Transmission des pièces justificatives au RI et au comptable.

ACTEURS ET ACTIONS (4 / 4)

Acteurs

- Comptable des immobilisations

Principales actions

Contrôle des entrées, des mises en service, des cessions et des mises au rebut.

Demande d'enregistrement des mouvements omis identifiés au RCAIM.

Enregistrement des dernières opérations d'inventaire et des opérations relatives aux conventions de mandat.
Information du RCAIM par fiche « MAJIC ».



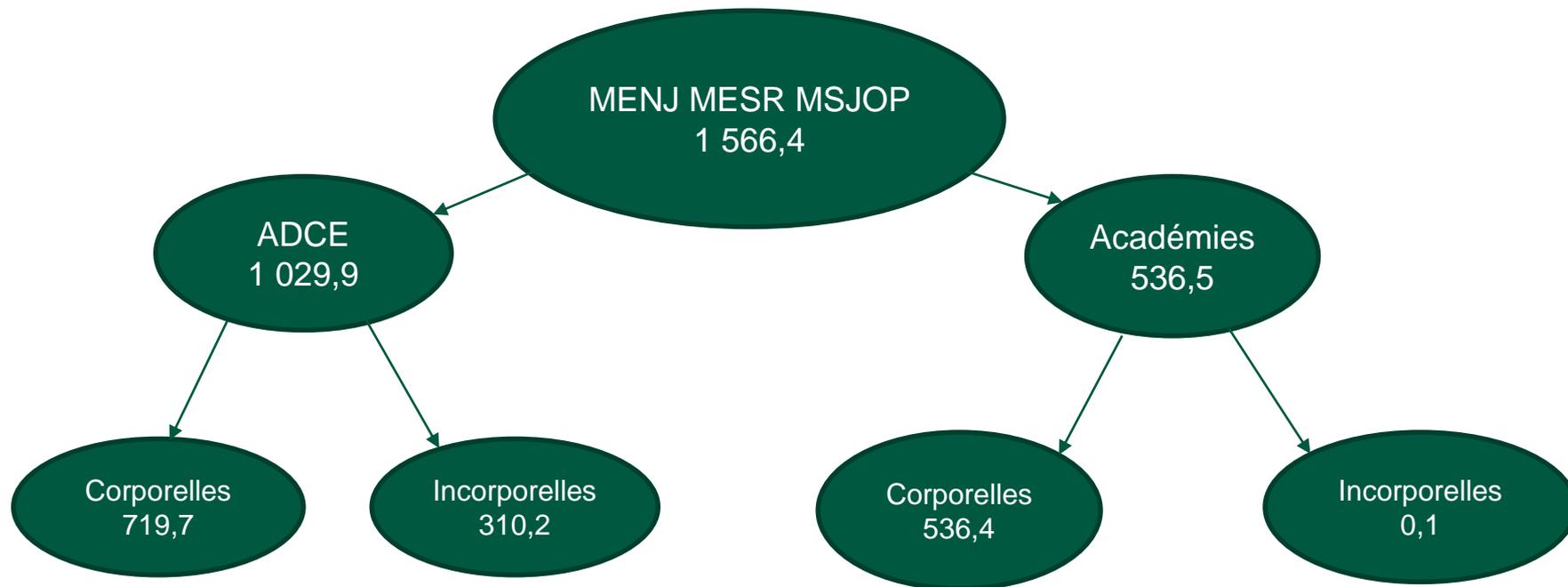
**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. SITUATION DES IMMOBILISATIONS DES MENJ MESR MSJOP AU 31/12/2022

Composition de l'actif immobilisé net des MENJ MESR MSJOP au 31//12/2022

Composition de l'actif immobilisé net des MENJ MESR MSJOP (en M€) au 31/12/2022



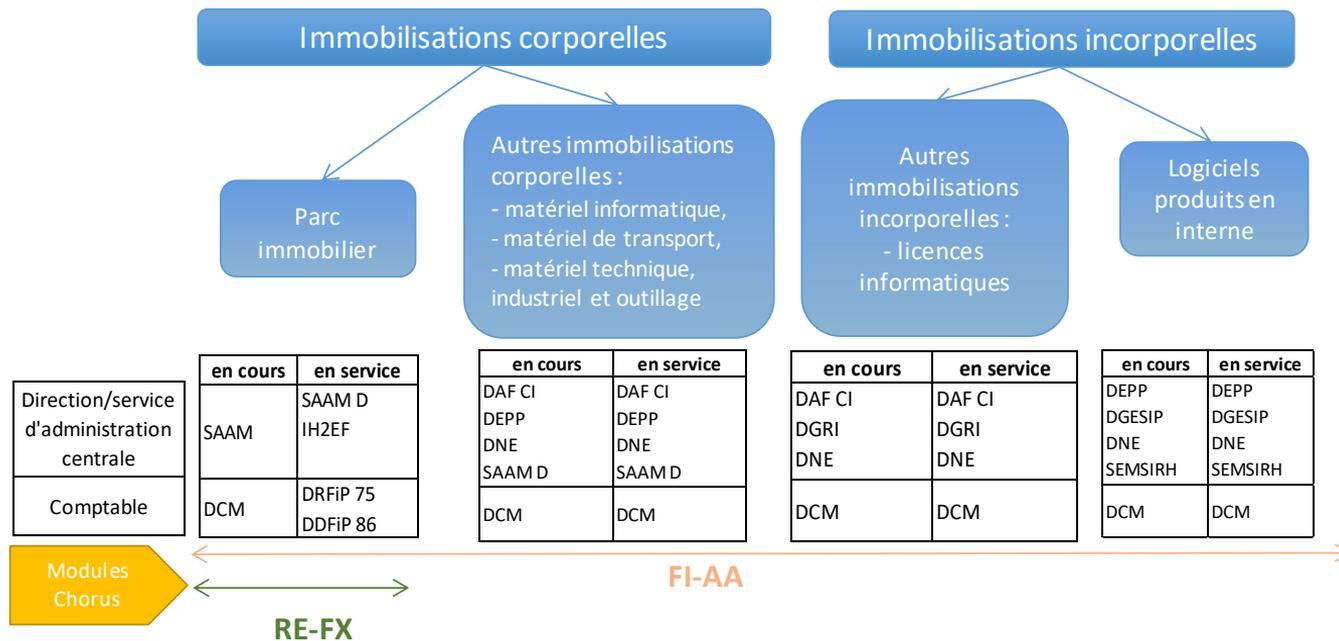


**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3. BILAN DE LA CLÔTURE 2022 EN ADMINISTRATION CENTRALE

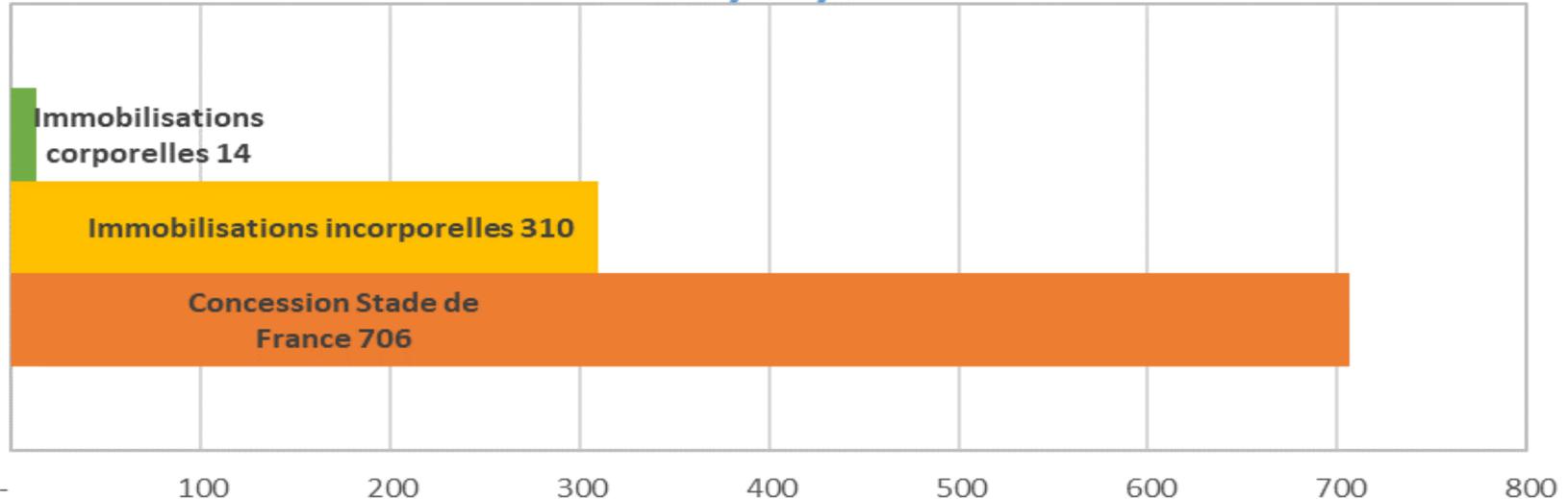
REPRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS PAR TYPE ET PAR STRUCTURE EN ADMINISTRATION CENTRALE :



FI-AA : concerne l'inventaire comptable. Le périmètre de la gestion comptable des immobilisations dans Chorus couvre l'ensemble des biens contrôlés par l'État.

RE-FX : concerne l'inventaire physique de l'ensemble des immobilisations immobilières qu'elles soient contrôlées ou non contrôlées par l'Etat. Il s'agit d'un module de gestion de l'inventaire immobilier en termes juridiques et physiques ainsi que de gestion des occupants et de leurs occupations.

Structure de l'actif net immobilisé en centrale (en M€) au 31/12/2022



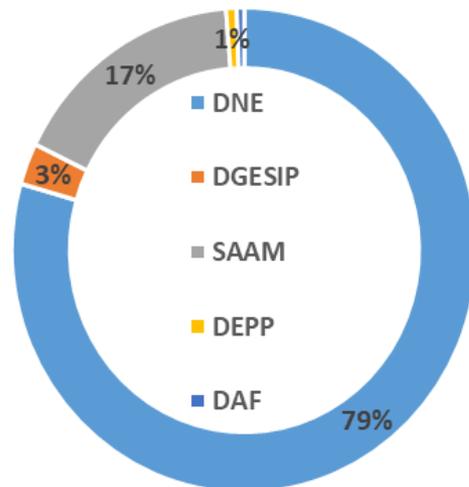
En administration centrale, hors concession du Stade de France, il y a une forte prépondérance des logiciels produits en interne dans le patrimoine des MENJ-MESR-MSJOP (96%).

(en K€)

Valeur d'acquisition	Amortissements Dépréciations	Valeur nette comptable
----------------------	------------------------------	------------------------

Immobilisations corporelles	18 107	-6 382	13 706
Constructions en cours	1 836		1 836
SAAM	1 836		1 836
Mobilier et autres matériels techniques	341	-196	145
SAAM	341	-196	145
Matériel de transport	1 301	-1 042	260
SAAM	1 301	-1 042	260
Matériel informatique et de télécommunication et encours	16 804	-5 340	11 464
Matériel informatique et de télécommunication	16 425	-5 340	11 085
DAF	125	-53	72
DEPP	345	-243	102
DNE	15 326	-4 440	10 886
SAAM	628	-603	25
En-cours matériel informatique	379		379
DGESIP	379		379
Autres immobilisations corporelles	10	-9	1
SAAM	10	-9	1

Part des directions dans les immobilisations corporelles nettes (hors Stade de France)



➔ En administration centrale, les immobilisations corporelles sont composées principalement de matériel informatique et de constructions. C'est la raison pour laquelle la DNE et le SAAM représentent à elles seules 96% de ces immobilisations.

Parc immobilier en service

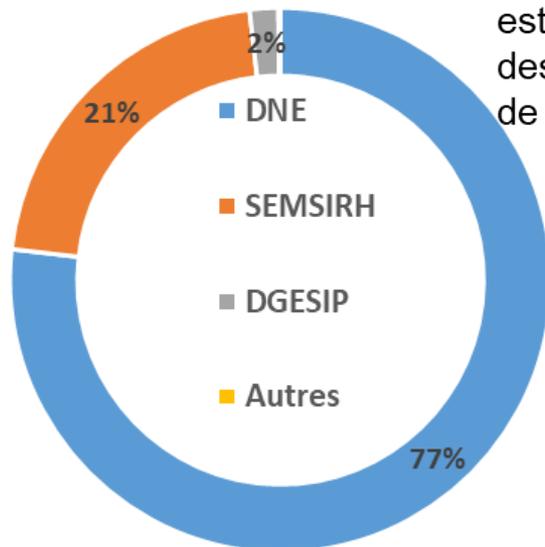
N° FIEC	Immobilisations	Année MES	Montant MES
71369	RESTAURATION DES SALONS ROCHECHOUART	2016	5
115980	OPERATION MODERNISATION DES ASCENSEURS MENESR	2017 à 2019	113
115929	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES ASCENSEURS	2018 à 2019	600
64075	RENOVATION DES FACADES	2019	327
75827	DEMOLITION ET RECONSTRUCTION FACADES LANGEVIN	2019	26
75917	OPERATION RENOVATION DES FACADES LANGEVIN	2019	838
76022	DEMOLITION ER RECONSTRUCTION FACADE LANGEVIN	2019	272
132292	ACCESSIBILITE 107 GRENELLE LOT 2 SERRURERIE	2019	23
132293	ACCESSIBILITE 107 GRENELLE LOT 3 PEINTURE	2019	2
132294	ACCESSIBILITE 107 LOT 4 ELECTRICITE	2019	8
48927	RENOVATION DE LA FACADE DU BATIMENT LANGEVIN - DESCARTES	2020	18
134848	IH2EF - MAÎTRISE D'ŒUVRE	2020	19
140602	IH2EF - OPERATION REFECTION RAVALEMENT FACADES	2020	473
131592	IH2EF - MODIFICATION ACCES ET DEPLACEMENT COMBLES GRAND AMPHI	2021	5
146665	IH2EF - RENOVATION DES BATIMENTS	2021	125
146668	IH2EF - RENOVATION DES BATIMENTS	2021	90
146669	IH2EF - RENOVATION DES BATIMENTS	2021	294
146670	IH2EF - RENOVATION DES BATIMENTS	2021	58
146673	IH2EF - RENOVATION DES BATIMENTS	2021	35
147902	TRAVAUX D AMENAGEMENT SUR MESURE D UN ESPACE DE TRAVAIL DESCARTES	2021	88
73296	TRAVAUX DE REMPLACEMENT ET / OU MODERNISATION DES ASCENSEURS	2021	11
131902	MISSION CSPS	2021	3
142987	MISSION CSSI et ATSI	2022	16
TOTAL			3 448

(en K€)

Valeur d'acquisition	Amortissements Dépréciations	Valeur nette comptable
-------------------------	---------------------------------	---------------------------

Immobilisations incorporelles	535 372	-224 831	310 541
Logiciels, concessions, brevets	534 943	-224 831	310 112
Licences informatiques	2 751	-1 963	788
DAF	37	-37	0
DGRI	93	-93	-
DNE	2 608	-1 820	788
SAAM D	12	-12	-
Logiciels produits en interne LPI	532 192	-222 868	309 324
DEPP	1 486	-1 123	362
DGESIP	7 357	-2 022	5 335
DNE	453 803	-216 036	237 766
SEMSIRH	69 547	-3 686	65 861
Logiciels en cours	429		429
SEMSIRH	429		429

Part des directions dans les immobilisations incorporelles nettes



En administration centrale, la DNE est responsable d'une part prépondérante, des immobilisations incorporelles constituées de logiciels et licences informatiques.

Synthèse des LPI immobilisés

Direction	Désignation du projet	Valeur brute 2022	VNC au 31/12/2022	Mises en service 2022
DEPP	RNIE	0,72	0,17	0,05
	BCN	0,77	0,19	0,02
	sous-total	1,49	0,36	0,07
DNE	Bases de pilotage	11,65	7,25	1,99
	Gestion financière, comptable et matérielle des établissements (GFCME)	23,10	15,47	4,81
	SI PAIE EN EPLE	15,82	9,47	1,35
	Système d'information de la scolarité du 1er degré	16,39	10,70	4,03
	Système d'information de la scolarité du 2nd degré	75,92	46,67	9,77
	SI examens concours certifications	60,44	35,58	7,23
	Système d'information de l'enseignement supérieur et de la recherche	16,10	9,53	2,75
	Socle du SI	21,43	12,57	3,91
	SIRHEN et maintenance SIERH	201,60	85,50	0,27
	Système d'information financier de l'Etat	9,39	3,72	0,65
	Système d'information des GRETA	1,52	1,32	0,32
PROGRé	0,45	0,00	0,00	
	sous-total	453,80	237,77	37,08
SEMSIRH	Nouvelle Trajectoire SIRH	68,67	65,02	34,31
	Projets SEMSIRH plan de relance (COLIBRIS, STAR)	0,88	0,84	0,31
	sous-total	69,55	65,86	34,61
DGESIP	Parcoursup	7,36	5,33	1,99
	sous-total	7,36	5,33	1,99
		532,19	309,32	73,76



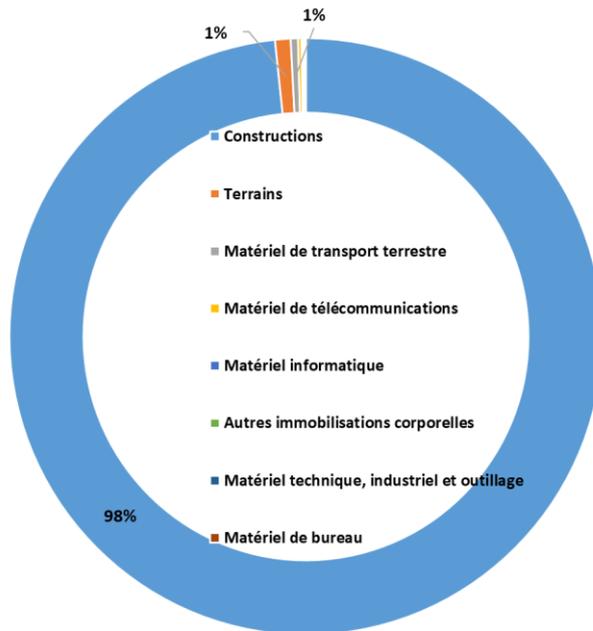
**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4. BILAN DE LA CLÔTURE 2022 EN ACADÉMIES

Répartition des immobilisations en académies en 2022

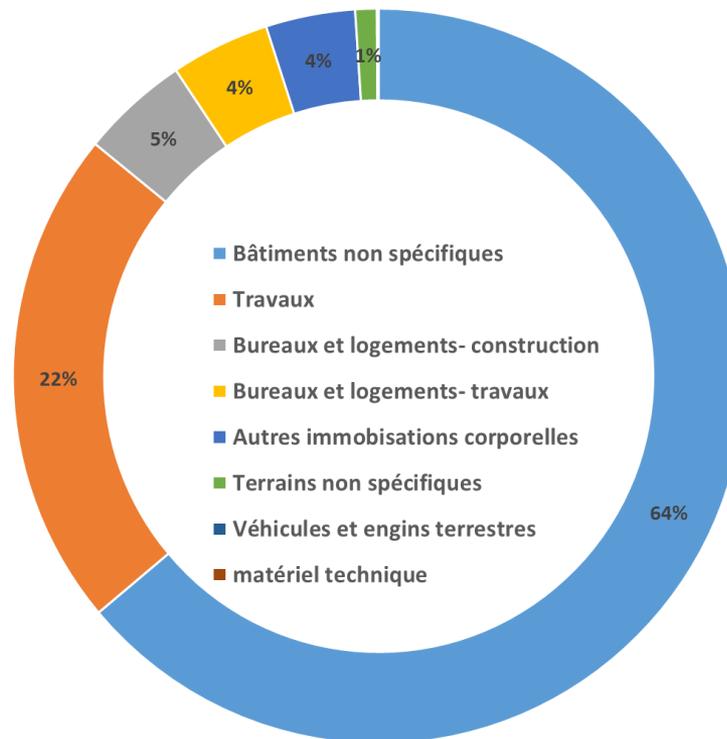
Immobilisations corporelles



En académies les immobilisations corporelles sont constituées principalement de constructions.

Répartition des immobilisations en académies en 2022

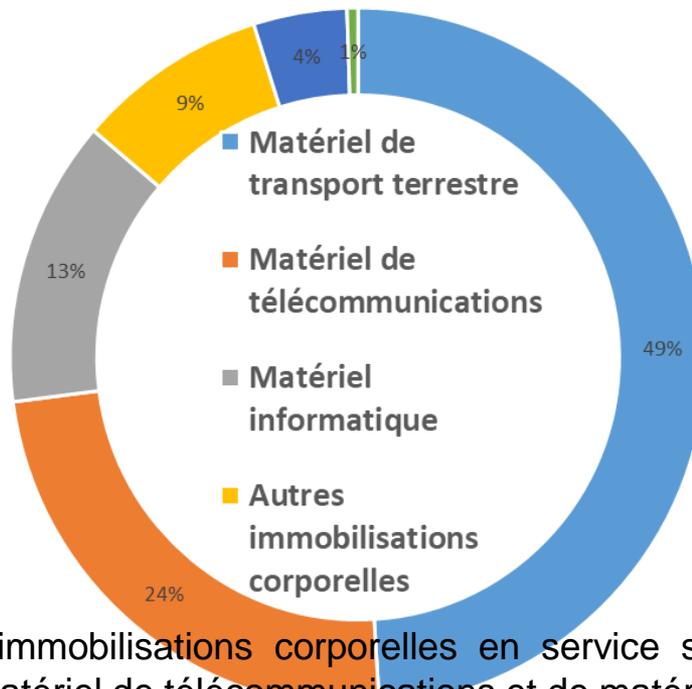
Immobilisations corporelles en cours en académies au 31/12/2022



➔ Les constructions et travaux représentent plus de 95% des immobilisations corporelles en cours en académies.

Répartition des immobilisations en académies en 2022

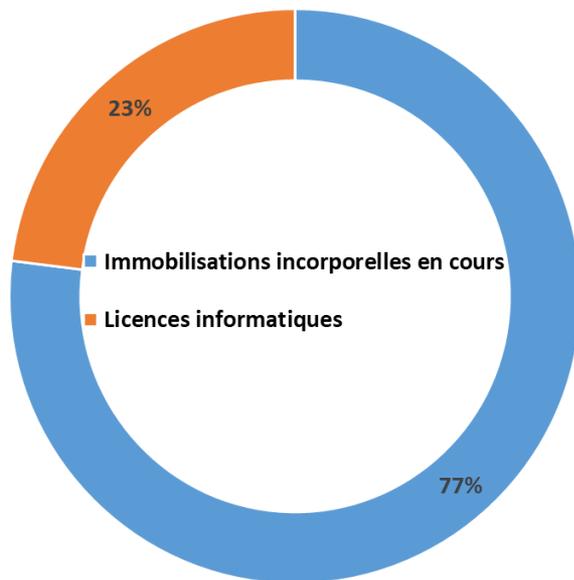
Immobilisations corporelles en service



En académie les immobilisations corporelles en service sont composées principalement de matériel de transport, de matériel de télécommunications et de matériel informatique.

Répartition des immobilisations en académies en 2022

Immobilisations incorporelles

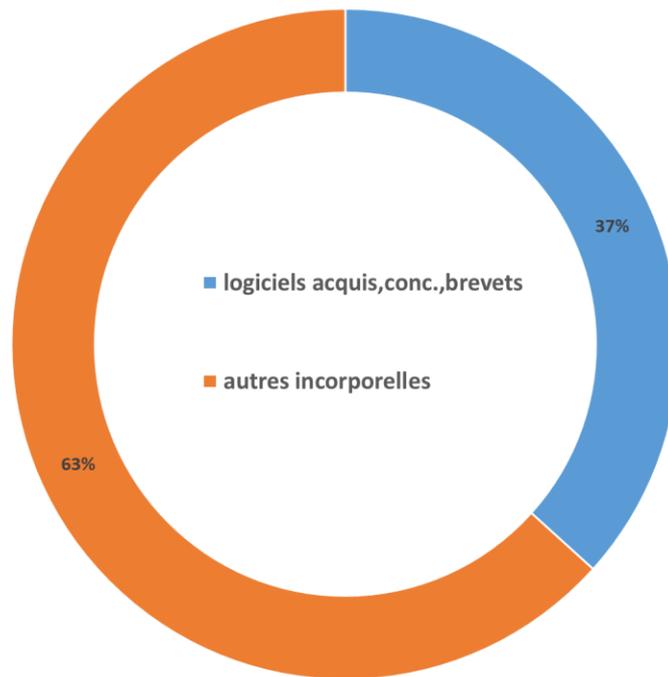


Seules 23% des immobilisations incorporelles en académies sont en service.

Répartition des immobilisations en académies en 2022

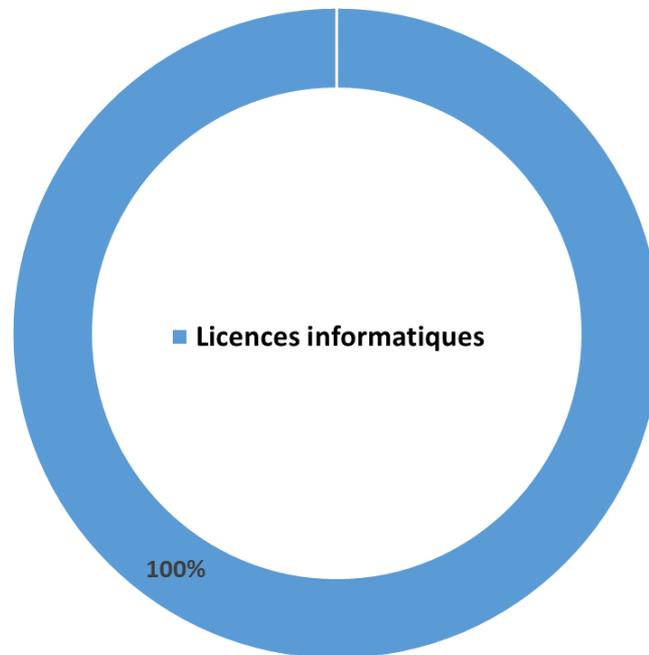
Immobilisations incorporelles en cours en académies au 31/12/2022

➔ Les licences informatiques représentent 37% des immobilisations incorporelles en cours.



Répartition des immobilisations en académies en 2022

Immobilisations incorporelles en service



➔ Les licences informatiques représentent, quant à elles, l'intégralité des immobilisations incorporelles en service.



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

5. ACTIONS A MENER

Les actions à mener par les différents acteurs en charge des immobilisations doivent être réalisées **au fil de l'eau** et au plus près du fait générateur.

Pour alléger les travaux d'inventaire à la clôture des comptes de l'État



réaliser à minima à mi-année les actions suivantes

Entrée
d'immobilisation

Mise au rebus
ou cession
d'une
immobilisation

Contrôle de la
catégorie
d'immobilisation

Contrôle
Immobilisation
/charge

Mise
en
service

Actions à réaliser à la mi- année :

- Entrée d'immobilisation suite à des acquisitions :
 - Déclaration de mise en service signé par la RI transmise par le SP accompagné de la demande de création de la FIES au RCAIM des immobilisations en service
 - Mise à jour du tableau d'inventaire physique en conséquence
 - Préparation de la demande de création de la FIES par le SP
 - Création et valorisation de la FIES par le RCAIM

Actions à réaliser à la mi-année :

- Mise au rebut ou cession d'une immobilisation:
 - Constatation de la sortie du bien par le SP
 - Mise à jour du tableau d'inventaire physique en conséquence
 - Etablissement et signature du certificat de sortie administrative du bien par le RI
 - Enregistrement de la sortie de la FIES dans le module FI-AA par le RCAIM pour mise à jour de l'inventaire comptable

Actions à réaliser à la mi-année :

- Contrôle de la catégorie d'immobilisation :
 - Edition par le RCAIM d'une restitution des existants d'immobilisations
 - Vérification de l'utilisation de la bonne catégorie d'immobilisation sur les FIEC et FIES
 - En cas d'erreur sur une FIEC et après contact avec le RI et/ou le responsable des EJ, correction par la ré-imputation de la FIEC erronée vers une nouvelle FIEC
 - EN cas d'erreur sur une FIES un signalement doit être fait auprès du CIES avant toute ré-imputation afin de vérifier les conséquences sur les calculs d'amortissements

Actions à réaliser à la mi-année :

- Contrôle immobilisation / charge:
 - Contrôle par le RCAIM de l'imputation correcte en charge ou en immobilisation à partir des restitutions transmises par le CSP
 - Si une erreur est détectée au cours de l'exercice le RCAIM ré-impute la dépense via la transaction ABZON
 - En cas d'erreur sur des exercices antérieurs le RCAIM peut être amené à effectuer des corrections impactant la balance d'entrée de l'exercice en cours et matérialisant des corrections sur exercices antérieurs

Actions à réaliser à la mi-année :

- Mise en service:
 - Le service prescripteur constate la mise en service
 - Le responsable d'inventaire signe le certificat de mise en service de l'immobilisation. Ce certificat doit être transmis au SP accompagné de la demande de création de FIES au RCAIM chargé des immobilisations en service
 - Le service prescripteur constate la mise en service de l'immobilisation et procède à la mise à jour du tableau d'inventaire physique et transmet au RCAIM la demande de la création de la FIES accompagnée des pièces justificatives.
 - Le RCAIM procède à la mise en service après vérification des informations.



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

6. RAPPEL DES FORMATIONS DANS LE DOMAINE DES IMMOBILISATIONS ET DE LA DOCUMENTATION MINISTÉRIELLE DISPONIBLE

Des formations sont dispensées par l'AIFE :

<https://chorus-diapason.finances.ader.gouv.fr/espaces-formation/planning-des-formations/>

Liste des sessions de formation disponibles

Session	Emplacement	Date/heure	Places
FI.UTI.ACT.076 - Initiation au traitement et au suivi des fiches immobilisations	AIFE – Salle 2523, NOISY LE GRAND	17/10/2023 - 19/10/2023 9h30 - 17h00	0 / 12
WEB.FI.UTI.ACT.AQJ.004 - Acquisition directe et mise en service d'une immobilisation - 1 partie	WEBINAIRE, — A DISTANCE —	30/10/2023 14h00 - 16h00	0 / 0
WEB.FI.UTI.ACT.DUI.004 - Dépenses ultérieures immobilisables - 1 partie	WEBINAIRE, — A DISTANCE —	31/10/2023 14h00 - 16h00	0 / 0
WEB.FI.UTI.ACT.ADI.004 - Actif – Amortissements et dépréciations d'une immobilisation - 1 partie	WEBINAIRE, — A DISTANCE —	09/11/2023 14h00 - 16h00	0 / 0
WEB.FI.UTI.ACT.ANA.003 - Analyse d'une immobilisation	WEBINAIRE, — A DISTANCE —	27/11/2023 14h00 - 16h00	0 / 0

Pour les agents de l'administration centrale les demandes d'inscription aux formations sont à adresser au bureau SAAM A3 (SAAMA3.formation@education.gouv.fr).

Pour les services déconcentrés, inscription : soutien-choregie@education.gouv.fr

■ Mode opératoire sur les immobilisations corporelles et autres incorporelles (hors LPI) et ses pièces jointes

- PJ1 - demande de création de fiche immobilisation en cours (FIEC)
- PJ2 - formulaire d'échange entre le responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations (RCAIM) et le comptable
- PJ3 - demande de création de fiche immobilisation en service (FIES) et certificat de mise en service d'une immobilisation
- PJ4 - certificat de sortie d'inventaire
- PJ5 - inventaire physique
- PJ6 - demande de mise à jour de l'inventaire comptable
- PJ7 - grille de contrôles
- PJ8 - déclaration de conformité de l'inventaire
- PJ9 – tableau de valorisation des logiciels acquis par voie de redevances périodiques

Il contient notamment :

- ➔ L'explication de chaque tâche du processus présenté dans le logigramme
- ➔ Un tableau de synthèse des catégories d'immobilisations et des durées d'amortissement préconisées
- ➔ Les principales transactions Chorus pour traiter les immobilisations



Logigramme
Immos



Tableau Immobilisations

■ Le référentiel de contrôle interne sur les immobilisations

- Logigramme
- Référentiel des risques et sa cartographie
- Référentiel des actions de maîtrise des risques

→ La documentation est disponible sur Pléiade :

Métiers/Gestion budgétaire, financière et comptable/Réglementation financière et comptable

Elle est diffusée aux acteurs du processus des immobilisations dans le cadre de la préparation de la clôture de l'exercice.

■ A venir :

- dans le cadre du déploiement d'AGIR, un thème de contrôles sur le processus des immobilisations fera l'objet d'une fiche de formalisation.



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DAF DCISIF

Christian Renouf – Stéphane Jaquone

Chargés de mission réglementation financière et comptable de l'État

cloture-comptes.daf@education.gouv.fr

01.55.55.18.30 01.55.55.14.99

DCM

Mélanie LEGRAND

Chef du secteur comptabilité – recettes

melanie.legrand@education.gouv.fr